



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Éducation / rentrée scolaire 2004 / carte scolaire 1<sup>er</sup> degré / affectation 2<sup>nd</sup> degré / Académie de Paris / scolarisation des enfants de trois ans /

### 900 élèves en attente de scolarisation à Paris

Dossiers égarés ou non traités pendant l'été. Élèves de terminale à qui le rectorat n'accorde pas de seconde chance pour réussir leur baccalauréat, en série économique ou sciences médico-sociales en particulier. Aucun courrier pour informer les familles. Angoisse, stress et anxiété règnent au foyer de nombreux lycéens à qui l'Académie demande d'attendre le 21 voire le 25 septembre pour leur proposer une solution.

Fait sans précédent, la FCPE-Paris recense au premier jour de la rentrée, tous niveaux confondus, plus de 200 jeunes non affectés ou affectés sans respect de leurs options de détermination, voire de leur langue vivante 2. La FCPE déplore ce mépris des familles et le silence de l'inspecteur d'Académie aux interventions des représentants de parents d'élèves pour résoudre ces anomalies d'affectation. Seules, les familles sont baladées entre les services du rectorat et les établissements, chacun se renvoyant la balle.

Dans les écoles, au lendemain de la rentrée, l'Académie a décidé neuf ouvertures supplémentaires : six en maternelle, trois en élémentaire répondant ainsi à la plupart des demandes d'ouverture exprimées.

Hélas, pour une bonne part, ces mesures sont, une fois encore, financées aux dépens de postes d'adaptation et d'intégration scolaire (AIS) tandis que quelques situations ou des demandes d'ouverture ne sont pas résolues : 27 rue de Reuilly, Ourcq B, Volontaires, Jeanne d'Arc...

En d'autres termes, pour accueillir plusieurs centaines d'enfants supplémentaires, malgré 267 salles mises à disposition par la municipalité, Paris compte une classe de moins que l'an dernier. Beaucoup de classes sont surchargées, les double niveaux de plus en plus nombreux.

En outre, sans parler de la scolarisation abandonnée des moins de trois ans, l'Académie introduit cette année, non sans cynisme, une distinction entre les enfants de 2001 selon qu'ils sont nés avant ou après la rentrée de septembre, considérant ces derniers comme des enfants de moins de trois ans.

En modifiant ces données, l'Académie veut faire accroire à la scolarisation d'un nombre élevé d'élèves de moins de trois ans quand son objectif est celui de la fermeture des sections de tous-petits.

Ainsi, malgré les déclarations rassurantes du recteur et du directeur de l'Académie, la scolarisation des enfants nés au dernier trimestre 2001 n'est pas garantie. Selon le chiffre de l'Académie, 700 enfants nés en 2001 sont en liste d'attente. Leur scolarisation se fait dans la limite des places disponibles, dans une école parfois très éloignée de leur domicile.

Enfin, la FCPE-Paris reste attentive aux problèmes de surveillance, aux conséquences du non-remplacement des aides-éducateurs et aux difficultés de remplacement des instituteurs et des professeurs du second degré.

**Paris, le 6 septembre 2004**